
Travailler dans des lieux sensibles. Quand l'ethnographie devient suspecte

Antonella Di Trani

Août 2003. Dans le Ghetto de Venise, sur le « campo », la grande place, après l'office du samedi à la synagogue auquel je me suis rendue le matin même : alors que je discute avec Mario, un habitant du Ghetto, je vois arriver Simon qui fait partie des membres du conseil de la communauté juive de Venise chargé de contribuer aux décisions quant au fonctionnement et à l'organisation de la vie communautaire locale ; en colère, il m'interpelle en ces termes : « Encore vous ?...Basta ! » Il me dit qu'il faut que je cesse « d'observer » et ajoute avec ironie que désormais « le spectacle des animaux au cirque est terminé » et que je ne suis plus autorisée à me rendre à la synagogue. Cet échange se déroule à un moment problématique de l'enquête : après les événements du 11 septembre 2001 aux États-Unis et alors que se développent des antagonismes individuels et collectifs forts entre les habitants du Ghetto et entre les deux communautés juives qui y sont présentes. Dans ce climat tendu, tout à fait palpable dans les propos des acteurs et dans l'ambiance générale, la présence de l'ethnologue est perçue par certains enquêtés comme fortement intrusive. La formule caricaturale de mon interlocuteur évoquant les « animaux de cirque » remet en question le regard que l'ethnologue porte sur la situation étudiée et rend explicite la perception négative qu'on peut avoir de sa présence et de son enquête.

À cette époque, dans le Ghetto, pour des raisons de sécurité, les fouilles à l'entrée de la synagogue sont systématiques et les visiteurs ou « ceux de l'extérieur » souhaitant assister à l'office doivent au préalable se présenter au bureau de la communauté munis d'une pièce d'identité. Au cours de mon altercation avec Simon, qui me voit pourtant dans le Ghetto depuis plusieurs mois et qui manifestement connaît l'objet de mon enquête, je tente de lui expliciter les raisons de ma

présence : je me rends fréquemment à la synagogue afin de comprendre la façon dont le rite religieux vénitien est pratiqué, étant donné la variété de ses formes et de ses origines due à l'hétérogénéité de la communauté juive depuis la création du Ghetto. Mon interlocuteur ne tient pas compte de mes arguments et finit par m'informer que l'accès à la bibliothèque ainsi qu'aux archives dans le Ghetto me sont désormais interdits. Il s'agit pourtant de lieux publics qui ne nécessitent habituellement aucune autorisation spéciale. Enfin, en prétextant que mon enquête dure à son avis trop longtemps, il me demande d'y mettre immédiatement un terme et de quitter les lieux. Quelques jours plus tard, dans l'intention de renégocier ma place sur une partie du terrain qui semblait définitivement se fermer, je fis part de cette altercation aux responsables de la communauté, qui, confus, regrettèrent cet incident et s'en excusèrent. Les injonctions de Simon furent jugées injustifiées, mais l'épisode ne manqua pas de diviser les opinions à mon sujet dans le Ghetto et parmi les personnes de la communauté. Certains soutenaient que la présence d'un ethnologue dans leur lieu de culte était déplacée, « suspecte » ou « étrange », dans ce moment qu'ils estimaient « sensible », d'autres, mettant en avant l'intérêt de laisser mener des recherches sur le Ghetto par une doctorante, estimaient que l'accès à ces lieux ne pouvait m'être refusé. Après cette affaire, si je pus retourner aisément à la bibliothèque et aux archives, mes conditions d'accès aux lieux de culte n'en furent pas moins soumises à une restriction ; je ne pouvais m'y rendre uniquement sur invitation expresse d'une personne de la communauté. J'ai continué une partie de mes recherches, grâce à la bienveillance de ceux qui étaient devenus mes « alliés ». Ils me venaient en aide en m'invitant à la synagogue et par là, aussi aux fêtes religieuses se déroulant chez eux, ce qui ne rendait pas moins complexe ma position à la fois à l'intérieur et en dehors du Ghetto et de la communauté. La légitimité de ma présence n'en était pas complètement restaurée puisque je continuais, selon certains enquêtés, même sous ces conditions, à « faire intrusion » dans leur univers. L'altercation avec Simon s'est avérée très significative au cours de mon enquête parce qu'elle a rendu nettement visible, et ce sous divers aspects, le contexte spécifique de son déroulement, à savoir l'enchevêtrement des problèmes liés à l'histoire longue du Ghetto et de ceux, plus conjoncturels, renvoyant au contexte du moment. Comme le souligne Alban Bensa [2006, p. 34], « la société d'accueil fait du séjour de l'enquêteur en son sein un événement qui prend place dans les enjeux du moment, dans l'histoire locale ».

Après mon différend avec Simon, la question de la place de l'ethnologue sur un « terrain sensible » et la façon dont ces situations tendues

modifièrent la perception que les acteurs eurent de ma présence devinrent centrales. La relation d'enquête et donc la pratique ethnographique elle-même s'en trouva affectée et il me fallut les repenser dans les limites qui s'imposèrent progressivement au fil des événements au sein de ce milieu urbain marqué par la suspicion, voire la crainte. En quoi ce contexte de suspicion affecte-t-il la parole et l'énonciation des acteurs et favorise-t-il l'élaboration de stratégies d'évitement, la multiplication des non-dits, obligeant ainsi l'ethnographe à ajuster sa méthode d'observation et d'entretien ?

La temporalité et le contexte dans lequel l'enquête prend effet doivent être questionnés. Que faut-il, au fond, entendre par « milieu d'enquête difficile » ou encore par « terrain miné » ? Selon Daniel Bizeuil [2007, p. 72], il faut « relativiser cette idée de milieu d'enquête difficile et prendre en considération l'idée d'une hiérarchie quasi objective des difficultés pouvant exister lors d'une enquête. » La difficulté est d'emblée associée aux dangers auxquels l'ethnologue peut se retrouver confronté dans des contextes violents ou dans les zones de conflits armés. Par ailleurs, il existe, comme le souligne Dionigi Albera, [2001, p. 5], des « mines méthodologiques et épistémologiques disséminées particulièrement dans les terrains contemporains. L'accélération de la circulation des informations [...] l'émancipation des objets ethnologiques face à une ethnologie en profonde transformation rendant problématique le positionnement du chercheur. »

Dans le cas qui nous intéresse et contrairement à ce que laisse entendre le terme « ghetto », il convient d'écarter à propos du Ghetto de Venise toute idée de danger habituellement associée à d'autres figures du ghetto comme celle de « El barrio » à East Harlem à New York [Bourgois, 2001]. À travers les descriptions minutieuses du quotidien des acteurs, Philippe Bourgois montre comment se déploient dans ce lieu les logiques de violence et de danger, la criminalité et la présence de pratiques illégales constituant en soi un terrain sensible pour l'ethnologue. Or, si dans certains milieux « les risques physiques sont faibles, l'épreuve relationnelle et la tension peuvent y être pires » [Bizeuil, 2007, p. 72], comme lorsque l'ethnologue devient suspect ou que ses recherches font l'objet d'incompréhension ou de méfiance.

À Venise, le Ghetto n'est pas une enclave ni une zone d'insécurité. La complexité de mon travail d'enquête a été liée dans un premier temps à mes conditions d'entrée sur le terrain. L'accueil des habitants de la communauté juive vénitienne et de la communauté Loubavitch¹,

1. La communauté Loubavitch est une branche du Hassidisme.

a été des plus bienveillants. Toutefois, la compréhension de mon sujet d'étude et la perception que les acteurs impliqués dans le Ghetto ont de l'anthropologie ont d'emblée fait problème.

SUSPICION ET ACCÈS AU TERRAIN :
L'ANTHROPOLOGIE EN QUESTION

Lorsque je suis arrivée dans le Ghetto de Venise en avril 2002, je me suis présentée auprès des communautés juives, vénitienne et Loubavitch comme doctorante en ethnologie menant des recherches sur les pratiques et les usages que les différents acteurs font de ce lieu singulier. La nouvelle de ma présence dans le Ghetto et de mon lieu de provenance – une école universitaire en France – s'était vite ébruitée dans ce lieu exigu, et ce milieu d'interconnaissances serrées où les personnes circulent exclusivement à pied. Au début, j'habitais en dehors de la zone directe avoisinant le Ghetto. Par cette « extériorité » provisoire, j'entendais articuler divers points de vue afin de comprendre ce qu'il restait de l'enclave et le sens que les acteurs donnaient aux anciennes limites historiques du Ghetto au sein la ville.

L'accès à mon terrain et les demandes d'entretien ont été marqués par les conditions de réception de mon objet d'étude et de l'anthropologie ou de l'ethnologie en tant que disciplines. Certains interlocuteurs se montraient d'emblée réticents, me signifiant ouvertement leur méfiance et leur sentiment de suspicion à l'égard d'une discipline qu'ils percevaient comme peu crédible, illégitime et honteuse, parce qu'indissociable de l'anthropométrie et des lois raciales promulguées en 1938 en Italie. Si les réserves des enquêtés semblaient s'atténuer face aux précisions que je leur fournissais quant à mon projet de thèse, elles ne s'estompaient entièrement que lorsqu'il était bien compris que mon enquête allait porter uniquement sur la période contemporaine. Cette vérité venait contrebalancer les réticences initiales et éveiller enfin chez mes interlocuteurs un intérêt. Tout en se prêtant à l'entretien, ils annonçaient de façon liminaire qu'ils voulaient bien me parler de leur implication dans le Ghetto mais à condition que les questions relatives à la Seconde Guerre mondiale ne soient pas abordées. Certains enquêtés exprimaient leur défiance et leur agacement en présence de « toutes ces personnes, qui posent trop de questions sur cette période ». Pour obtenir un entretien, il était parfois nécessaire de revenir sur mon projet scientifique afin d'écarter toute idée de « reportage caricatural sur le Ghetto », « d'un article pour un journal étranger » ou « d'un livre sur les juifs ».

Le Ghetto de Venise en tant qu'objet de recherche

Le Ghetto de Venise est une petite partie du « sestiere »² de Cannareggio, se situant au nord-ouest de la ville de Venise. Historiquement, il naît en 1516, par un décret du Sénat de la République de Venise qui décide d'instituer dans une aire de la ville nettement périphérique, loin de son cœur commercial, religieux et politique, un lieu de résidence forcée pour les juifs de Venise. Ils y seront contraints à résider jusqu'en 1797, date à laquelle Napoléon met fin à la coercition et aux limites physiques « officielles » de l'enclave. [Calabi, 1991]. Échappant à la définition de Louis Wirth de l'école de Chicago, le Ghetto de Venise n'est plus une zone urbaine délimitée sur la base d'une concentration imposée ou d'un regroupement volontaire où réside une population homogène de par sa provenance, ses caractères linguistiques, sa religion ou son statut socio-économique. Il s'agit d'une partie de la ville qui bénéficie d'un regain d'intérêt et de politiques de revalorisation depuis les années 1980, de la part de la ville de Venise et de la communauté juive, impliquant des logiques et des processus de patrimonialisation. En tenant compte de son dense passé historique attesté par les archives et les témoignages, ma recherche se propose de faire une ethnographie soucieuse de restituer les pratiques des acteurs, les usages très hétérogènes qu'ils font de ce lieu selon la façon dont ils y sont impliqués. Cependant si l'étude de ces aspects révèle, dans la quotidienneté, les modalités selon lesquelles les acteurs appréhendent le Ghetto, elle ne donne pas toujours une plus large compréhension de ce qui se joue par rapport à une situation plus complexe. Il m'a donc semblé important de porter une attention particulière au discours des acteurs. Au fil du travail de terrain, l'étude de ces énoncés en situation m'a permis de décoder les rapports de force entre juifs vénitiens « établis », c'est-à-dire implantés dans le Ghetto depuis le XVI^e siècle, et nouveaux arrivants, « *outsiders* » : la communauté juive Loubavitch en provenance essentiellement des États-Unis, présente dans le Ghetto depuis 1990. Avec ces derniers une partie des habitants du Ghetto entretient des rapports conflictuels quotidiens et permanents. S'il arrive que ces divers antagonismes donnent lieu à des altercations ou à des actes plus graves à caractère raciste, comme l'épisode des tranches de salami retrouvées un matin sur les poignées du local des Loubavitch, ils sont surtout tangibles à travers les discours des uns et des autres. Il est intéressant de constater également comment les juifs vénitiens convoquent et réactivent le passé historique du lieu pour le valoriser. On peut ainsi souligner leur implication dans sa construction sociale et historique, par rapport aux nouveaux arrivants, dépourvus, pour leur part, de lien « généalogique » avec le Ghetto. Les deux « groupes » s'engagent ainsi dans « des pratiques individuelles et collectives de distinction » [Elias, 1986] et dans une concurrence pour représenter la judéité vénitienne dans le Ghetto. Ils entendent également appuyer leur revendication d'appartenance à un lieu qui, en conséquence, devient un enjeu important au quotidien dans lequel l'ethnographie ne peut que se retrouver impliquée.

² La ville de Venise contient six quartiers, chacun d'eux apparaît sous le terme de « sestiere ».

Dans d'autres cas, l'entretien ne semblait pas du tout envisageable. Ainsi, un jour, je vais voir Lidia – une Vénitienne n'habitant pas dans le Ghetto mais qui le fréquente, notamment durant les fêtes religieuses juives – afin de lui demander un entretien. Je lui explique que je prépare une thèse en anthropologie sociale et, alors que je m'apprête à détailler l'objet de mon enquête, elle m'interrompt sur le champ en me répondant sèchement : « Un entretien ? Pourquoi ? Les Juifs ne sont pas un objet d'étude ! ». Lors de ce premier et dernier contact quelque peu inconfortable, j'avais précisé que mes recherches ne portaient pas spécifiquement sur la communauté juive de Venise mais sur les pratiques des gens dans le Ghetto, sur leur perception du lieu par rapport à son passé historique et les façons qu'ont les habitants ou les personnes qui y sont impliqués de contribuer à sa construction sociale. Mes explications n'ont pas abouti et mon interlocutrice m'a fait part de sa méfiance quant à « la façon dont [je] compte représenter les juifs » dans mes recherches. Même cas de figure avec Aaron ; ce jeune enseignant me prévient dès le début de l'entretien : « La dernière fois qu'on a fait une étude sur la communauté juive vénitienne on l'a fait comme si on était des Indiens³ ! » Je lui demande alors de préciser ce qu'il entend par « Indiens » et il me répond : « des sauvages ». Et par sauvages : « La façon dont on ne veut pas être représentés... mais perçus comme tu me vois, là... maintenant. » La discussion qu'il avait amorcée à la suite de cette réflexion montrait de façon saillante l'importance qu'il accordait à la question de la perception et de la représentation de « l'autre » et les problèmes que lui posait la « méthode ethnographique ».

La notion d'ethnologie ou d'ethnographie ne fut pas plus appréciée par un autre de mes interlocuteurs qui, hésitant à répondre à ma demande d'entretien, me rétorqua d'un ton amusé mais définitif : « Je ne fais pas partie d'une ethnie ! » D'autres personnes, qui avaient pris connaissance de l'enquête que je menais dans le Ghetto, m'évitaient lorsqu'elles me croisaient, en écartant implicitement l'idée d'un entretien, « une mise en scène qui écartait toute possibilité de conversation », [Bougerol, 1997, p. 49]. Par là, chacun montrait à sa manière l'importance accordée à une rumeur tenace en y ajustant ses réactions. Les interlocuteurs qui sont « conscients de leur impossibilité à contrôler la façon dont ils vont être représentés dans le texte ethnographique, [...] font des remarques ou refusent simplement de parler, préférant le silence à la participation dans un projet sur lequel ils ont un doute quant aux résultats » [Goldstein, 2002, p. 511].

3. Il fait référence à une thèse d'un anthropologue, écrite il y a une vingtaine d'années et qui portaient surtout sur les fêtes juives dans le Ghetto.

Par ailleurs, dans l'entretien lui-même, se manifestaient la prégnance de la référence au passé du Ghetto et la perception négative déjà ancienne de l'anthropologie en ce lieu. Francesco, un juif vénitien à la retraite et dont la famille a habité dans le Ghetto pendant la guerre, s'enquiert avec bienveillance du déroulement de mon enquête puis ajoute, au début du deuxième long entretien qu'il m'accorde : « Est-ce que vous arrivez à faire vos recherches dans ce contexte ? Si vous n'y parvenez pas et que les gens ne veulent rien vous répondre, c'est parce qu'ici l'anthropologie est mal vue, ils ne veulent pas en entendre parler... à cause des lois raciales, la guerre... » Face à certains enquêtés, les informations et les explications à propos de l'objet de mes recherches pesaient résolument moins que le fait de préciser que j'excluais le thème de la guerre. La reformulation de l'objet de l'entretien auquel je devais donner une légitimité avant, pendant et après celui-ci, servait à lever une suspicion initiale et se posait comme une condition à son bon déroulement en rendant enfin l'échange possible. Mais cette suspicion induisait aussi un effet d'autocensure de ma part devant les enquêtés, craignant de les heurter sur une période délicate dans laquelle ils avaient été plongés directement ou indirectement.

Le 25 avril, jour de la commémoration de la Libération en Italie, j'assiste à Venise à la fin du « parcours de la mémoire », qui se termine, comme le veut l'usage dans le Ghetto, devant le monument retraçant les épisodes de la Shoah. Y prennent part, outre les diverses associations, celle des « démocrates de gauche ». Au cours d'une conversation informelle, Zacharie, un habitant du Ghetto me dit : « Tu étudies en France... En Italie nous avons eu les lois raciales mais vous, vous avez eu en plus l'affaire Dreyfus, et puis tu as vu le résultat des élections ? » dit-il, en commentant le discours prononcé le même jour dans le Ghetto par le Président de l'union des communautés juives d'Italie et qui faisait référence au premier tour des présidentielles de 2002 en France où Jean-Marie Le Pen était arrivé en seconde position. Dans sa critique, tout en évoquant le pays où je mène ma thèse, Zacharie compare des événements qui se sont produits dans les deux pays et souligne celui qui, à son avis, cumule le plus de signes « inquiétants ».

Pour certains informateurs, l'anthropologie était indissociable de la notion de « race », considérée comme péjorative. Au cours d'un entretien sur les rapports de « concurrence » et les antagonismes entre communauté juive Loubavitch, Teresa, une habitante du Ghetto depuis une quinzaine d'années, s'écarte progressivement du sujet et me demande : « Mais les juifs, c'est une race, non ? » Je rétorque que non, ce qui provoque son étonnement : « Comment non ? Mais si ! toi qui étudies l'anthropologie tu devrais le savoir ! Mais alors ce n'est pas la

vraie anthropologie que tu fais. » En répondant non à la question de mon interlocutrice, je ne fais plus, à ses yeux, figure d'« expert » en anthropologie. Elle remet donc en cause la validité de l'anthropologie que je pratique et avance l'idée de l'existence d'une seule et « vraie » anthropologie, celle qui expliquerait l'appartenance des juifs à une race. J'ai dû ainsi souvent faire face aux conceptions préétablies et erronées de mes interlocuteurs et confronter ma démarche ethnographique à ces préjugés.

Ces exemples montrent, comme le souligne Jeffrey Sulka [2007, p. 264], que « les gens élaboreront leurs propres explications à partir de ce que font les chercheurs, et celles-ci sont souvent des versions simplifiées des explications qui sont données par les chercheurs eux-mêmes ».

SUSPICION ET ÉVÈNEMENT : LA PAROLE AFFECTÉE

La suspicion des enquêtés vis-à-vis de l'anthropologie se conjugait aussi au climat de tension induit dans le Ghetto par les événements du 11 septembre 2001. Le Ghetto avait en effet été mis sous surveillance par la garde financière⁴ qui patrouillait dans la zone 24h/24. Cette présence policière permanente ainsi que l'annulation du carnaval qui se tenait habituellement sur la grande place du Ghetto avaient accru l'impression de danger, la crainte d'une menace. Toutefois, ce sentiment variait en fonction de la perception que les acteurs pouvaient avoir des événements qui secouaient la vie politique internationale de l'époque. Une habitante du Ghetto admet : « Je n'ai pas peur, mais je ne suis pas si tranquille, si la garde financière est là, donc ça veut dire que dans le Ghetto il y a un risque... un danger, c'est vrai quelque chose pourrait arriver... je ne sais pas moi (elle hésite)... un attentat ici ? Dans les journaux, ils disent que les villes touristiques comme Venise sont menacées surtout au moment des fêtes. » Un autre me dit : « L'autre jour vous étiez là, non, quand il y a eu un peu de panique, des hommes grenouilles fouillaient le canal en face du Ghetto parce qu'il y avait un objet suspect, enfin je dis que si ça doit arriver... » Durant les entretiens à propos du quotidien des acteurs, les enquêtés rendaient compte de façon plus ou moins explicite de leur sentiment d'inquiétude face au climat tendu qui se faisait ressentir dans le Ghetto, de leurs

4. La garde financière (*Guardia di Finanza*) est un corps spécial de la police qui dépend directement du ministère de l'Économie et des finances. Elle fait partie des forces armées de l'État et pourvoit à la prévention, recherche et dénonciation des évasions et violations financières, ainsi qu'au contrôle et respect des dispositions d'intérêt politique et économique, au maintien de l'ordre et de la sécurité publique, et à la défense des frontières.

« préoccupations qui sont là mais, dont ils ne veulent pas trop parler ». Une habitante m'explique ainsi qu'elle « ne préfère pas trop dire qu'elle n'est plus tranquille dans son quartier ». L'idée de crainte et de tension était ainsi affirmée de façon singulière, presque par antiphrase, par une forme de négation qui renvoyait à ce qui ne pouvait être énoncé en clair, d'où un certain resserrement de la parole.

Les acteurs percevaient le Ghetto en fonction du travail médiatique qui rendait tangible, presque physiquement, les conséquences de l'événement du 11 septembre. L'événement, d'une manière générale, « ne se donne jamais dans sa vérité nue, il se manifeste – ce qui implique aussi qu'il est manifesté, c'est-à-dire qu'il résulte d'une production, voire d'une mise en scène : il n'existe pas en dehors de sa construction. » [Bensa et Fassin, 2002]. Il convient donc de porter une attention particulière à la perception que les acteurs locaux ont du lieu en regard des effets médiatiques qui accompagnent les événements et en fonction des différents sens qu'ils attribuent, dans ce contexte spécifique, à la présence et à la démarche de l'ethnologue.

Pour éviter que le terme de suspicion à propos du Ghetto n'apparaisse comme une notion flottante, il convient de préciser comment les acteurs l'expriment dans les entretiens ou les échanges informels. Si je me suis retrouvée confrontée à un climat tendu dès mon arrivée en avril 2002, la méfiance à mon égard s'est vue construite et renforcée par la durée prolongée de ma présence sur le terrain. Ce temps long a inévitablement contribué à consolider des liens avec les divers acteurs et m'a permis de gagner la confiance de ceux qui avaient émis le plus de réserves face à ma discipline. En retour, ma présence durable dans le Ghetto a éveillé auprès des personnes et de certains habitants une série d'interrogations sur mes véritables raisons et motivations.

Ainsi, au milieu de ma deuxième période de terrain, de mars à novembre 2003, mon travail d'enquête a été ouvertement jugé trop long pour n'être « qu'une simple enquête pour la thèse ». Mon intérêt pour les études juives a fait par ailleurs l'objet de spéculations en étant interprété comme une volonté de me convertir au judaïsme.

Il arrivait souvent qu'en croisant un habitant dans le Ghetto, celui-ci me fasse part des « bruits » qui circulent à mon propos : « il paraît que ta thèse, c'est une couverture et qu'en réalité tu fais autre chose... », me disait-on tout en restant dans le registre du sous-entendu comme pour renforcer la suspicion. La rumeur jouait là un rôle déterminant. Par une écoute attentive et la mise en série de ces multiples « bruits du Ghetto » qui circulaient et qui étaient énoncés à demi-mot, j'avais connaissance, du moins en partie, du contenu de la rumeur à propos de mon activité et, par là, de la perception que les acteurs

avaient de ma démarche et de ma présence. Un autre interlocuteur me dit un jour : « Il semblerait que tu travailles pour quelqu'un, un programme, une organisation de renseignement. » L'idée que j'étais perçue comme un espion était devenue bien tangible par la répétition de remarques telles que : « Mais tu espionnes ? » L'accusation d'espionnage renvoie souvent aux préoccupations antérieures des enquêtés que « l'ethnographe suscite par sa seule présence » [Renahy, 2006]. Pour certains, le fait de « poser trop de questions » et de « vouloir trop en savoir sur le Ghetto » dans un contexte délicat était forcément perçu comme une autre activité que la préparation d'une thèse. D'autres me demandaient : « Vous n'enquêtez que pour la thèse ? Qui finance vos recherches ? » Je répondais qu'il s'agissait d'une bourse du ministère de la Recherche, de la Culture et l'Enseignement au Luxembourg, le pays où j'ai grandi ; face à cela, ils restaient silencieux ou peu convaincus et répondaient : « Ce n'est pas vrai ! » ou : « C'est le Luxembourg et l'Europe qui te payent pour espionner ? » Face aux rôles que les acteurs m'attribuaient avec instance, raconter ma trajectoire en détail pouvait dénouer les suspicions. À l'inverse, rester évasive à mon sujet était souvent interprété comme une volonté de ma part de contribuer à maintenir la suspicion : « Tu ne dis pas tout ! » me reprochait ainsi un enquêté. Au-delà de ces accusations directes, les rumeurs me concernant ont eu une influence considérable sur les prises de parole et les non-dits des acteurs.

Il n'est pas rare que les anthropologues menant une enquête soient accusés de travailler pour des agences de renseignements. Comme le souligne Philippe Bourgois [1990, p. 44], « certains anthropologues en Amérique du Nord ont dénoncé la collaboration volontaire ou involontaire de l'anthropologie avec les agences du gouvernement américain ». Il précise que « l'armée américaine avait aussi commencé une série d'études ethnographiques (*Ethnographic Study Series*) en publiant un volume sur les groupes minoritaires [...] » pour constituer une base de données pour l'armée ou pour les organismes ayant besoin d'informations sur leurs institutions sociales, économiques et politiques et sur leurs pratiques. De même, au lendemain du 11 septembre, certaines agences de renseignements aux États-Unis telles que la *Pat Roberts Intelligence* ont financé le travail de terrain des étudiants en anthropologie auxquels il a été demandé, une fois l'enquête terminée, de travailler pour la CIA.

En définitive, les « gens accordent un faible crédit aux explications du chercheur, trop vertueuses pour être sensées et innocentes et en conséquence lui répondent selon les raisons, [...] qu'ils imaginent à sa présence » [Bizeuil, 1998, p. 760]. Dans un contexte de suspicion et où la rumeur à propos de l'ethnographe est déjà largement établie, les informations que j'avais données au début du terrain et qui faisaient

partie de mon identité, comme mon lieu de provenance, etc., ont été réinterprétées. Un habitant me dit un jour en présence d'autres personnes du quartier : « À mon avis, tu travailles pour les renseignements, c'est pour ça que tu parles plusieurs langues et qu'on ne sait pas très bien d'où tu viens ». Et « c'est pour ça qu'elle est seule ici » ajouta un autre. Je dus expliquer que j'étais de nationalité italienne ayant suivi mes études en allemand au Luxembourg et faisant mes études universitaires actuellement en France. Les informations que les interlocuteurs avaient eues au début de mon séjour de terrain prenaient ainsi un autre sens en référence à une nouvelle situation de tension. Avoir à démentir les suspicions devenait fastidieux et compliquait mon travail tout en affectant inévitablement la relation d'enquête.

Dans le Ghetto, le climat de tension s'est intensifié en raison des événements politiques mondiaux, en particulier après les attentats de novembre 2003 visant deux synagogues à Istanbul. Le samedi 15 novembre une personne de la communauté juive de Venise informe le Rabbin pendant l'office à la synagogue que des attentats ont été perpétrés en Turquie. À la sortie, la nouvelle s'ébruite dans le Ghetto. Une certaine agitation est perceptible. Les mesures de sécurité sont renforcées dans les heures qui suivent. Le matin du 16, les habitants et les personnes fréquentant quotidiennement le Ghetto s'inquiètent devant les titres de la presse locale [*Il Gazzettino del Nord-Est*, 16 novembre 2003] : « Surveillance renforcée dans le Ghetto. Après les attentats d'Istanbul, les forces de l'ordre ont intensifié les contrôles [...]. Le préfet de police [...] visite la zone. » Hormis les services de sécurité habituels « les forces de l'ordre ont prévu des contrôles supplémentaires avec la police en civil ». L'auteur de l'article informe qu'il y aura une politique de prévention et que, dans ce contexte, Venise est la ville la plus exposée du nord-est de la péninsule. Le quotidien rapporte également la réaction du Président de la communauté juive de Venise qui s'était rendu dans le Ghetto le matin même : il précise que « ce qui est arrivé ces jours-ci montre bien que le terrorisme risque de s'exporter à l'étranger ; le Ghetto dans ce contexte de tension internationale est sûrement une cible de premier plan. Historiquement celui de Venise est le premier Ghetto⁵ et, dans la ville, il s'agit d'un site très concentré avec les cinq synagogues, les archives, le musée et d'autres structures importantes sans parler des petits magasins « typiques ».

5. C'est la première enclave qui en porte le nom, puisque le mot « Ghetto » vient du dialecte vénitien « geto » signifiant fonderie et qui fait référence à la fonction du site avant l'institution de l'enclave. La « Carrière » de Carpentras semble être l'enclave la plus ancienne, datant de 1496 et instituée non pas par une République comme ce fut le cas à Venise mais par le Pape.

Selon le sens que les différents acteurs donnaient à la fois aux événements d'Istanbul qui faisaient écho à ceux du 11 septembre et aux informations relayées par la presse locale, la perception du Ghetto allait définitivement changer et devenir indissociable de celle d'un lieu « à risque ». Le renforcement des mesures de sécurité donnait soudain à voir le « rétablissement » des anciennes limites de l'enclave, d'un périmètre précis, d'une « entrée » et d'une « sortie » du Ghetto, lieux qui se retrouvaient, dans les discours et les récits des acteurs, à protéger particulièrement des menaces extérieures. À cette époque, les soirs de vendredi, en passant dans le Ghetto, je voyais une longue file d'attente devant la synagogue, les juifs vénitiens et les groupes de visiteurs venaient y passer le shabbat. Alors que l'heure du début de l'office était déjà passée, les fouilles, devenues désormais systématiques à l'entrée, se poursuivaient en silence.

Consciente de la difficulté qui m'attendait pour me placer dans le Ghetto, je décidai d'aller habiter dans un édifice situé sur la grande place ; une position centrale où l'activité est la plus intense. S'il était difficile de continuer à enquêter dans ce contexte, l'observation des limites qui étaient en train de se tracer pouvait éclairer l'ampleur et les effets de la dramatisation du moment et donner accès à la façon dont les acteurs la percevaient. Les difficultés qui, à première vue, pouvaient faire figure d'entrave à mon enquête n'en compromettaient pas pour autant le déroulement, la collecte des informations et l'observation. Elles déplaçaient les orientations ethnographiques de départ et se présentaient comme de nouveaux outils servant à décortiquer la complexité des situations. Par là, elles permettaient d'accéder aux problématiques sous-jacentes et à accumuler un matériau d'enquête plus dense et plus nuancé.

La position de l'ethnographe, les places qui lui sont successivement assignées ou les rôles qui lui sont attribués par les interlocuteurs sont toujours susceptibles de changer et d'évoluer au fil de l'enquête. Un informateur que je connaissais bien me faisait part des inquiétudes de quelques personnes dans le Ghetto en raison de ma présence prolongée sur le terrain. Il m'informa un jour qu'au cours d'une réunion de la communauté juive de Venise, « on a parlé de [moi] », et que la question de savoir ce qu'on allait faire de mon « cas » s'était posée. J'en déduisis que ma présence créait des divisions au sein de la communauté, entre ceux qui reconnaissaient l'intérêt de mon travail et qui m'avaient fortement soutenue tout au long de mon terrain et ceux qui émettaient des réserves comme lors de l'altercation avec Simon. Il précisait gentiment qu'à ce stade de l'enquête, il ne fallait pas leur « en vouloir », sans me préciser de qui il parlait, « s'ils sont suspicieux à

votre égard ». Il s'agissait moins d'un « problème de confiance » selon ses termes, que de savoir ce qui allait « advenir de mes recherches ». « Toutes ces informations » pourraient peut-être « se retourner contre » eux dans ce moment sensible. Il s'agissait plus particulièrement d'une crainte que la thèse soit donnée à lire, avec ou sans mon accord, à une autre institution, ou récupérée par des gens que [je] ne connais pas bien ou bien encore, qu'elle se retrouve « dans des milieux palestiniens » à mon insu. Comme le souligne Jeffrey Sulka [2007] : « Beaucoup de gens croient de plus en plus que les anthropologues, même ceux engagés dans des recherches « innocentes » sont de fait ou potentiellement dangereux pour eux. »

Craignant que les informations que je recueillais puissent d'une façon ou d'une autre être utilisées ou se retourner contre eux, mes informateurs ne refusaient pas mes entretiens mais utilisaient des stratégies d'évitement dans leur discours. Dans le contexte du Ghetto à ce moment-là, les acteurs avaient tendance à s'autocensurer. J'étais ainsi confrontée dans les entretiens à l'élaboration de faux-fuyants. Les informateurs employaient des « stratégies défensives visant à minimiser les risques de parole » [Sardan, 1995, p. 9], ne livrant que peu d'informations ou retournant l'entretien à leur avantage. Dans ces situations, où l'acte de parole est très contrôlé, les interlocuteurs n'imposaient pas le silence, laissaient mes questions sans réponse mais avaient recours à un discours emprunté, paradoxalement « hors contexte », notamment en racontant de façon répétitive l'histoire du Ghetto. Ils livraient ainsi un discours artificiel mais détaillé, précisaient comment le Ghetto s'était institué, ou mettaient en avant qu'il s'agissait du plus ancien Ghetto du monde, le plus souvent en s'appuyant sur les traces matérielles encore tangibles qui témoignent des anciennes activités commerciales ou bancaires au sein de l'enclave. Il s'agissait là d'une restitution de l'histoire locale officielle qui permettait à mon interlocuteur non seulement de ne pas parler de la situation actuelle dans le Ghetto mais de ne pas s'impliquer complètement dans l'échange, de se tenir en position d'extériorité et de dessiner par là les limites de son discours.

L'entretien implique divers registres, il « oscille habituellement entre deux pôles, la consultation et le récit. Celui qu'on appelle parfois un informateur est tantôt un consultant, tantôt un racontant » [Sardan, 1995, p. 6]. Dans le registre de la consultation, l'informateur utilise les « référents sociaux ou cultures », et « fait part de sa connaissance sur un sujet qui semble refléter au moins en partie un savoir commun qu'il partage avec d'autres acteurs locaux ». Dans celui du « récit à la première personne », il rend compte de sa trajectoire, des situations ou

des « événements dont il a été l'acteur » [Sardan, 1995]. Les enquêtés, dans un dispositif d'évitement du discours, étaient réticents à s'exprimer sur ce registre et y substituaient une discussion sur l'histoire locale. L'entretien peut parfois « donner lieu à des formes d'interactions inattendues. L'ethnologue est alors pris au dépourvu, déstabilisé. Le temps, alors, ne s'inscrit pas dans un mouvement pendulaire rythmé par le jeu des questions réponses » [Arrif, 2001/2, p. 36]. Afin d'éviter de donner une réponse ou pour s'informer du stade de mon enquête, certains interlocuteurs inversaient le rôle enquêteur/enquêté. Ils me posaient une série de questions en s'informant sur moi, sur la durée de mon terrain, sur les personnes avec qui j'avais déjà parlé ou sur ce que j'allais faire des entretiens enregistrés. L'interlocuteur se plaçait alors sur un registre qui se rapprochait de celui de l'investigation tout en vérifiant par là les rumeurs dont je faisais l'objet.

Pour certains interlocuteurs, donner une réponse équivaut à livrer une information jugée « chaude », pouvant jouer contre leurs intérêts ou indirectement se retourner contre eux. J'obtenais des réponses vagues lorsque je posais des questions trop directes quant au plan architectural de leur habitation, à leur statut de propriétaire ou de locataire, aux couloirs qui permettaient autrefois de traverser l'ensemble du Ghetto en passant par ses édifices et aux recompositions actuelles des espaces privés. Vouloir accéder à une compréhension physique du Ghetto soulevait des inquiétudes. Le fait de connaître par les archives ses plans architecturaux et urbains, de les photographier – le geste n'était plus un acte si anodin – faisait l'objet d'interrogations. Connaître les « recoins », les accès, les détails des agencements entre les espaces domestiques et publics ainsi que le sort des espaces non encore appropriés renvoyait à la vision panoptique que l'ethnologue pouvait avoir des lieux. En somme, les informations pouvant contribuer à établir une cartographie du Ghetto étaient perçues très négativement. Ainsi, « même les questions les plus innocentes », incluant des éléments de base de l'enquête ethnographique, « peuvent inspirer des multiples interprétations si elles sont perçues à partir d'une position de méfiance ou de suspicion » [Goldstein, 2002, p. 501]. Dès lors, formuler et poser une question n'est jamais pour l'ethnographe un acte sans conséquences. Comme l'a montré Anton Blok [2001, p. 62] sur un « terrain miné », il n'est pas possible « d'enquêter de façon directe en posant des questions à brûle-pourpoint ». Le fait de poser une question sans détours peut exposer l'ethnographe à un refus de réponse. Il précise : « Quand on répond à vos questions, il se peut qu'on vous raconte ce que vous voulez entendre » ou bien il se peut que les interlocuteurs « fassent semblant de ne pas comprendre ce que vous

cherchez ». [Blok, 2001, p. 64]. Je remarquais par ailleurs qu'il y avait parfois une forme de consensus dans les discours, une forte homogénéité dans les réponses, pour découvrir plus tard que dans un milieu d'interconnaissance, les uns et les autres s'étaient informés sur les questions que je posais ; cela était particulièrement perceptible lorsque les gens donnaient des réponses toutes faites.

Selon Anton Blok, il est plus censé d'observer des situations, d'écouter les conversations et de les aborder comme autant de sources apportant des réponses. « En tenant compte des limites et des inconvénients que présente le fait de poser des questions », il propose d'utiliser une « méthode indirecte » une « voie détournée » qui privilégie l'étude d'un contexte plus large ; en laissant aussi davantage de place à une parole « spontanée » pour qu'émergent les préoccupations des acteurs à travers l'analyse des sujets tus ou évités. Les « creux » ou tensions dans le discours [Beaud & Weber, 1998] rendent compte du contexte dans lequel la parole est énoncée. Cependant les acteurs n'avaient pas tous la même perception du danger et ne donnaient pas le même sens aux situations qui se déployaient dans le Ghetto. Face aux réticences à s'exprimer de nombreuses personnes, je sollicitais d'autres interlocuteurs qui ne semblaient pas faire preuve de la même méfiance ou qui, précisément, par la force même du climat général difficile dans le Ghetto, m'étaient devenus plus proches, me prenant sous leur aile et mettant à ma disposition leur « réseau » ; ce qui m'offrait des possibilités d'entretiens avec d'autres personnes et contribuait de façon significative à l'avancement de mes recherches.

CONCLUSION

Les difficultés que j'ai rencontrées sur le terrain ne doivent cependant pas être interprétées comme un obstacle à l'enquête mais comme une source particulière d'information contribuant à rendre intelligible le milieu social étudié. Si le Ghetto de Venise, dans le contexte du 11 septembre 2001, se donne à voir comme un renfermement progressif des juifs vénitiens ou d'ailleurs dans une ancienne enclave urbaine, il n'est pas étonnant que l'ethnologue soit elle-même impliquée dans ce processus. Ainsi, la chronique de mon enquête et de mes déboires est partie prenante des données recueillies qui, comme l'a souligné Pierre Bourdieu, sont toujours des produits de la recherche.

BIBLIOGRAPHIE

- ARRIF A. (2001), « Fragments d'une enquête dans un bidonville de Casablanca », *Ethnologie française*, t. 37, p. 29-39.
- BEAUD S. et WEBER F. (1998), *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, Paris.
- BENSA A. (2006), *La Fin de l'exotisme. Essais d'anthropologie critique*, Anacharsis, Toulouse.
- BENSA A. et FASSIN E. (2002), « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, 38, p. 5-20.
- BIZEUL D. (1998), « Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue française de sociologie*, 39 (4), p. 751-787.
- , (2007), « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », *Revue française de science politique*, 57 (1), p. 69-89.
- BLOK A. (2001/2), « La Mafia dans un village sicilien », *Ethnologie française*, t. 37, p. 61-67.
- BOUGEROL C. (1997), *Une ethnographie des conflits aux Antilles. Jalousie, comérages, sorcellerie*, PUF, Paris.
- BOURGOIS P. (1990), « Confronting anthropological ethics : Ethnographic lessons from Central America », *Journal of Peace Research*, 27 (1), p. 43-54.
- , (2001), *En quête de respect, le crack à New York*, Seuil, Paris.
- CALABI D., CONCINA E. et CAMERINO U. (1991), *La città degli ebrei, il Ghetto di Venezia, Architettura e urbanistica*, Albrizzi Editore, Venise.
- ELIAS N. (1985), « Notes sur le commérage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 60, p. 23-29.
- GOLDSTEIN D. M. (2002), « Desconfianza and problems of representation in urban ethnography », *Anthropological Quarterly*, 75 (3), p. 485-517.
- GRAFFMEYER Y. et JOSEPH I. (2004), *L'École de Chicago, Naissance d'une écologie urbaine*, Flammarion (Champs), Paris.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. (1995), « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, 1, p. 71-109.
- RENAHY N. (2006), « L'œil de Moscou. Devenir porte-parole d'un groupe illégitime », *Etnographiques.org*, n° 11.
- ROBBEN A. C. G. M. et SULKA J. (dir.) (2007), *Ethnographic Fieldwork, An Anthropological Reader*, Blackwell Publishing, Oxford.
- WIRTH L. (1991), *The Ghetto*, University of Chicago Press, Chicago.